



# Formation Chasse à l'Arc

A naturAgora/FDC02 (Barenton Bugny - 02)

**Inscription :**  
Auprès de la FDC02  
Tarif : GRATUIT

**6 avril 2024**  
**25 mai 2024**



## Journée de Formation Obligatoire à la Chasse à l'Arc

Objectif : faire découvrir la chasse à l'arc et délivrer l'attestation JFO nécessaire pour chasser à l'arc

**Formation ouverte à tout public (chasseurs et non chasseurs) à partir de 12 ans**

### Déroulement de la journée de formation

#### ½ journée théorique

Découverte de la chasse à l'arc :

- Mode de chasse
- Technique de chasse
- Matériel,
- Sécurité
- Réglementation, ...

#### ½ journée pratique

Pour découvrir :

- le matériel, les arcs de chasse
- les techniques de tir
- le tir sur des cibles 3D
- le tir sur des cibles mobiles (lanceur Arctrapp).



Important : Il n'y a pas d'examen, le matériel (arcs & flèches) sont mis à disposition des stagiaires lors de la partie pratique

### Rappel pour pouvoir chasser à l'arc :

- Avoir suivi de la Journée de Formation Obligatoire délivrée par une Fédération Départementale des Chasseurs (cf. arrêté ministériel de juillet 2012).
- Être titulaire du permis de chasser

### Comment se former ensuite ?

L'association de Chasseurs à l'arc de l'Aisne prend ensuite le relais pour la formation pratique à la chasse à l'arc. Celle-ci se déroule sous forme d'ateliers/formations pratiques proposés les samedis matin.

### Autres dates proposées

Vous pouvez consulter le calendrier national JFO sur le site de la fédération française des chasseurs à l'arc FFCA.

### A l'issue de la formation, le stagiaire peut :

- Se faire une opinion objective sur ce mode de chasse,
- Prendre conscience du niveau d'exigence de la discipline,
- S'initier, s'entraîner, se préparer (s'inscrire aux formations pratiques proposées par l'ACAA02), pratiquer légalement (s'il est titulaire d'un permis de chasser validé)

